



COMMUNIQUÉ

GRÈVES DANS LE SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF !!!

(CCN51)

Le jeudi 21 octobre 2021, les salariés du Centre Psychothérapique de l'Ain seront en grève.
Le vendredi 22 octobre 2021, ceux des établissements psychiatriques de la Fondation Bon Sauveur de la Manche le seront également.

Ces établissements de santé mentale de l'hospitalisation privée à but non lucratif (CCN51) assurant une délégation de service public n'en peuvent plus. Ils se sentent abandonnés par leur tutelle «l'État». Depuis trop d'années, les financements nécessaires à une bonne prise en charge sont en constante diminution. Cela se traduit par des fermetures de lits, de services, une dégradation des soins et des conditions de travail.

Les salariés sont exaspérés, épuisés et désabusés. Les propositions dérisoires de revalorisations salariales du Ségur 2 n'ont fait qu'accentuer leur colère. Le manque d'attractivité conduit à de grandes difficultés de recrutement et à la démission d'un grand nombre de professionnels

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE soutient sans réserve l'ensemble des salariés qui se mobilisent par la grève. Elle dénonce le désengagement de l'État dans le secteur de la santé privée non-lucratif et exige que le Ministre VÉRAN s'engage en donnant les moyens suffisants et nécessaires pour permettre aux professionnels d'exercer leur mission de service public en toute sécurité.

L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE exige :

- **L'arrêt des fermetures et la réouverture immédiate de lits et de services de soins**
- **La transposition des grilles de salaires du Ségur 2 au même niveau que dans la Fonction Publique Hospitalière.**
- **L'attribution des 183€ net par mois pour l'ensemble des salariés exclus du Ségur 1**
- **L'augmentation générale des salaires par le déblocage du point FEHAP**
- **La mise en place de l'accord majoritaire de la prime « grand âge » que l'État refuse d'agréer**
- **L'amélioration des conditions de prises en charge et des conditions de travail**
- **La réintégration immédiate des salariés suspendus**

Si MACRON/CASTEX/VÉRAN restent sourds aux légitimes revendications du secteur ils prendront l'entière responsabilité de l'extension de la grève à d'autres établissements.

Dès à présent, l'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE appelle tous ses syndicats à organiser, dans l'unité la plus large quand c'est possible, des assemblées générales, des visites de services afin de préparer le rapport de force nécessaire pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de ses revendications.

LA GRÈVE EST A L'ORDRE DU JOUR !!!!

Paris le 20 octobre 2021

Contact :

Franck Houlgatte - Secrétaire Général - 06.12.25.94.25